COPIE

LOCAMAT

S.A.R.L. au capital de 280 128 €
Siège social : BOURGES (Cher) 14 avenue de la Prospective
R.C.S. BOURGES 377 496 385

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 2011

EXTRAIT

.../...

PREMIERE RESOLUTION : ADOPTION D'UNE NOUVELLE DENOMINATION SOCIALE – MODIFICATION CORRELATIVE DES STATUTS

L'assemblée générale, après avoir entendu l'exposé de son Président, décide de substituer à la dénomination sociale existante celle de ABM LOCATION, à compter du 1er janvier 2012.

En conséquence, l'assemblée générale décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 3 des statuts, à compter de la même date :

« ARTICLE 3 – DENOMINATION

La dénomination de la société est : ABM LOCATION. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : SUPPRESSION DU SIGLE GML

L'assemblée générale, après avoir entendu l'exposé de son Président, décide de supprimer le sigle GML, à compter du 1er janvier 2012.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DE L'EXECUTION DES FORMALITES

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

POUR COPIE
CERTIFIEE CONFORME